

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Antoine Bondéelle
Rédacteur en chef, INRS
Patricia Bernard
Rédactrice en chef adjointe, INRS
Taina Grastilleur, Maud Foutieau
Corrections
Amélie Lemaire
Maquettes et infographies, INRS
Nadia Bouda
Iconographe, INRS
Sandrine Voulyzé
Chargée de fabrication, INRS
Bahija Augenstein
Assistante, INRS

COMITÉ ÉDITORIAL

Agnès Aublet-Cuvelier
Chef du département
Homme au travail, INRS
Patricia Bernard,
Antoine Bondéelle
Équipe de rédaction, INRS
Séverine Brunet
Directrice des Applications, INRS
Louis Laurent
Directeur des Études et recherche,
INRS
Fahima Lekhchine
Chef du département Information
et communication, INRS
Jérôme Triolet
Chef du département Expertise
et conseil technique, INRS
Delphine Vaudoux
Responsable du pôle Publications
périodiques, INRS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Sabyne Audignon,
Sébastien Bau, James Baudouin,
Anne-Lise Boutin, Éric Drais,
Guillaume Egels, Nicolas Fauvel,
Monica Ferreira,
Odile Frantz, Louis Galej,
Corinne Grusenmeyer,
Wiking Husberg, Benoît Journe,
François-Xavier Keller,
Marion Kerblat, Alexandre Largier,
Philippe Marceau, Gautier Mater,
Päivi Mattila-Wiro,
Dominique Monribot,
Gérard Moutche, Thomas Nivelet,
Raphaël Payet, Pierre-Yves Péchart,
Karen Rossignol, Yogindra Samant,
Jean-François Sauvé,
Jennifer Shettle, Stéphanie Tillement,
Sébastien Triopon,
Katarina Von Rymon-Lipinski,
Olivier Witschger, et le département
Études, veille et assistance
documentaires (INRS).

Les Notes techniques peuvent faire
l'objet d'une relecture critique par
des experts externes
et indépendants.

L'édito de...

ALEXANDRE LARGIER, responsable adjoint du Laboratoire de sciences humaines
et sociales, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)



© Alexandre Largier

La maintenance est cruciale aux yeux des directions d'entreprise, pour qui elle permet de garantir la disponibilité de l'outil de production. Mais cette maintenance suppose, dans de nombreux cas, l'arrêt de la production. Les organisations ont donc cherché à optimiser les périodes de maintenance, dont la planification est ainsi devenue un enjeu majeur. À l'heure actuelle, la plupart des entreprises ont fait le choix d'externaliser tout ou partie de la réalisation de la maintenance. Du fait de cette externalisation, les métiers de la maintenance au sein des entreprises exploitantes des installations évoluent vers des activités de maîtrise d'ouvrage. Les personnels internes réalisent de moins en moins d'interventions de maintenance, leur mission consistant principalement

à surveiller et à encadrer les activités des personnels contractants. Ce sont le contenu même de leur travail et les compétences mises en œuvre qui ont évolué.

Le développement de l'externalisation et de la sous-traitance a également conduit à une augmentation significative du nombre d'entreprises intervenantes, conduisant à une fragmentation des organisations et à la multiplication des interfaces. Des entités spécialisées sont quelquefois créées dans les entreprises exploitantes, pour gérer les interfaces entre les entreprises contribuant à la réalisation des interventions. Cette complexification de l'organisation de la maintenance conduit parfois les acteurs à intervenir selon des modalités contraintes : des temps d'intervention restreints, des périodes d'activité plus longues, une coactivité accrue, le développement des chantiers de nuit, des territoires beaucoup plus vastes que

par le passé. Ce sont les conditions de travail des acteurs internes, des contractants et des sous-traitants de la maintenance qui ont été modifiées.

Ces évolutions ont des conséquences sur la sécurité des installations et des travailleurs.

Les contraintes qui pèsent sur la réalisation des interventions de maintenance peuvent en effet accroître la fatigue, diminuer la vigilance, etc. Elles peuvent également conduire

« **Ce sont les conditions de travail des acteurs internes, des contractants et des sous-traitants de la maintenance qui ont été modifiées.** »

à placer les personnels de maintenance dans des conditions dangereuses.

Elles peuvent encore contraindre ces personnels à n'avoir d'autre choix que de prendre des risques pour mener à bien les interventions ou pour respecter les obligations contractuelles, la possible reconduction des contrats étant en jeu. Paradoxalement, alors que la maintenance est considérée comme un moment clé de la vie des installations et que les organisations déployées permettent souvent d'accroître la fiabilité des interventions, on peut se demander si l'optimisation de l'organisation de la maintenance ne se fait pas au détriment des conditions de travail des intervenants. Néanmoins, face à l'importante sinistralité liée à ces activités, qui peut se révéler préjudiciable aux performances et à la maîtrise des installations, de nombreuses pistes de prévention sont déployées, telles que celles évoquées dans le dossier présenté dans ce numéro d'*Hygiène et sécurité du travail*.